

Délibération n° 8/2023

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CLARENSAC  
DEPARTEMENT DU GARD**

**DELIBERATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 AVRIL 2023**

<b>NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE</b>	15
<b>NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS</b>	7
<b>NOMBRE DE MEMBRES VOTANTS</b>	7
<b>NOMBRE DE PROCURATIONS</b>	0

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril, à quatorze heures.

Se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Pôle Social, les membres du Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de CLARENSAC, dûment convoqués, sous la présidence de Monsieur GERVAIS Patrick, Président du CCAS.

**DATE DE LA 1<sup>ère</sup> CONVOCATION** : 6 avril 2023 – Absence de quorum au conseil d'administration

**DATE DE LA 2<sup>nde</sup> CONVOCATION** : 11 avril 2023

**Membres élus présents** : Mesdames BOISSET Séverine, BARTHELEMY Marie-France, CHARRIERE Elisabeth, TRUILLET Florence, DALLONGEVILLE Danièle, Monsieur GERVAIS Patrick,

**Membres nommés présents** : Monsieur RALLO Marc

**Absents** : Mesdames SERIO Isabelle, SERRANO Bégonia, GARCIA Sandra, CAYROL Paulette, NICOLAS Marion, DELENTE Raphaëlle, Messieurs QUERCI Gérard, DUPART Bernard

**Secrétaire de séance** : Madame BOISSET Séverine

**Objet : Vote du budget primitif 2023**

Monsieur Patrick GERVAIS, rapporteur, présente au conseil d'administration la proposition du budget primitif 2023 :

Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à : **52 827.48 €**.

Les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'équilibrent à : **18 472.60 €**.

Il est proposé le vote du budget primitif 2023 par chapitre et par section, comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Ch.	Libellé	Prop.	Vote	Ch.	Libellé	Prop.	Vote
011	Charges à caractère général	37 660.00	37 660.00	74	Dotations et Participations	32 270.28	32 270.28
65	Autres charges de gestion courante	7 262.68	7 262.68	002	Résultat reporté	20 557.20	20 557.20
023	Virement à la section d'investissement	4 060.45	4 060.45				
042	Opérations ordre transf. Entre sections	3 844.35	3 844.35				
<b>TOTAL</b>		<b>52 827.48</b>	<b>52 827.48</b>	<b>TOTAL</b>		<b>52 827.48</b>	<b>52 827.48</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
21	Immobilisations corporelles	18 472.60	18 472.60	1068	Excédent de fonctionnement capitalisés	1 423.90	1 423.90
				10	Dotations, fonds divers et réserves.	671.30	671.30
				021	Virement de la section de fonctionnement	4 060.45	4 060.45
				040	Opérations ordre transf. Entre sections	3 844.35	3 844.35
				001	Solde d'exécution reporté	8 472.60	8 472.60
<b>TOTAL</b>		<b>18 472.60</b>	<b>18 472.60</b>	<b>TOTAL</b>		<b>18 472.60</b>	<b>18 472.60</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- D'ADOPTER les chapitres 011, 65, 023 et 042 pour un total de **52 827.48 €**.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- D'ADOPTER les chapitres 74 et 002 pour un total de **52 827.48 €**.

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- D'ADOPTER le chapitre 21 pour un total de **18 472.60 €**.

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- D'ADOPTER les chapitres 1068, 10, 021, 040 et 001 pour un total de **18 472.60 €**.

Le Président  
Patrick GERVAIS




La secrétaire de séance  
Séverine BOISSET



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 18/04/23  
Et publication sur le site internet <https://clarensac.fr/> le 18/04/23